



CONSEIL DE LA RECHERCHE
Séance du 12/06/2023

DELIBERATION
n° CR 2023 - 02

relative à l'élection du vice-président du conseil de la recherche de l'Université Toulouse Capitole

Vu le code de l'éducation,

Vu le décret n° 2022-1536 du 8 décembre 2022 portant création de l'Université Toulouse Capitole et approbation de ses statuts, notamment l'article 9 des statuts annexés,

Vu la candidature de M. Patrice ROUSSEL,

Vu le procès-verbal de dépouillement du scrutin, en date du 12 juin 2023, faisant état des résultats suivants :

- M. Patrice ROUSSEL : 21 Suffrages exprimés
6 Bulletins blancs ou nuls

Considérant qu'en application du I. de l'article 9 susvisé des statuts de l'Université Toulouse Capitole, le conseil de la recherche élit parmi ses membres élus un vice-président, à la majorité de ses membres présents ou représentés ;

Le conseil de la recherche, après en avoir délibéré, décide :

Article 1^{er} :

M. Patrice ROUSSEL est élu vice-président du conseil de la recherche de l'Université Toulouse Capitole.

Article 2 :

La présente délibération sera publiée sur le site internet de l'université Toulouse Capitole, et transmise à la rectrice de la région académique Occitanie.

Le président du conseil d'administration,



Hugues KENFACK